



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION  
**Petite  
Enfance**

6, rue Pierre Ginier 75018 PARIS  
Supapésu.pe@gmail.com  
Tél : 06.29.12.02.48 Ligne directe : 01.44.70.12.82  
le blog : www.supap-fsu.org



## LES UGD TOUJOURS PAS ENTENDU-ES RESTERONT MOBILISÉ-ES « QUOI QU'IL EN COUTE »

Après l'audience du 31/03/22 avec l'équipe de Direction de la DFPE, et celle accordée par la DRH suite au mouvement du 31 mai, les UGD attendent toujours des propositions de la Ville de Paris.

Deux points sont toujours source du malaise récurrent des UGD : **La non-reconnaissance statutaire et indemnitaire et la surcharge continue des missions attribuées.**

**Le rôle réel des UGD est si transversal que nous sommes au cœur de chaque demande effectuée par les agents (carrière, maladies, primes etc...). La polyvalence et l'implication sont uniques par rapport aux autres postes administratifs de catégorie C.**

La Catégorie B (quel que soit le chemin qui y mènerait) serait donc le cadre naturel pour accueillir nos fonctions et reconnaître ce qui fait de nous de véritables «SGD adjoints».

**Pourtant aucune réflexion n'est à l'étude à ce jour.**

Il s'entend que cette spécificité doit s'accompagner d'une **prime de technicité pérenne évaluée à 400€/mois**, revendication pour laquelle nous attendons également une réponse.

Concernant la surcharge de travail, cette situation ne cesse de s'aggraver d'où l'urgence que nous exprimons ici après déjà deux audiences.

Après une saison « COVID » 2020/2021 de gestion en confinement (Gestion des ASA, maintien des salaires et continuité du service malgré les conditions matérielles et personnelles difficiles) sans reconnaissance (Prime attribuée seulement à 2 Caspe sur 10) ; En 2021/2022, nous avons récupéré le traitement intégral des temps partiels thérapeutiques, la prime de précarité et le futur retour de la gestion complète des visites médicales périodiques.

S'y ajoute le fait que nous prenons la quasi-totalité des arrêtés, que nous sommes les interlocuteurs premiers des agents quel que soit le domaine (rdv, mail, téléphone, compte agent), que nous nous retrouvons détenteurs d'informations qui relèvent pourtant du secret médical (AT, MP, TPT, CLM.), et en plus de notre secteur « traditionnel » de Titulaires, nous allons devoir gérer l'arrivée importante des Contractuels(les) au sein de la DFPE. Cette liste est loin d'être exhaustive...

La gestion du **Pôle de Remplacement** : mission d'affectation (chronophage) qui devrait relever exclusivement du Pôle Petite Enfance est attribuée aux UGD en totalité, en partie, ou pas selon les CASPE :

**Nous ne supportons plus cette inégalité de traitement !  
Il est grand temps que la Ville de Paris prenne en considération ses UGD !**

Le secteur de la Petite Enfance connaît déjà une pénurie de recrutements, les UGD conscients de l'enjeu ont toujours œuvrés dans l'intérêt des agents et donc dans celui des parisiens, mais le manque d'effectif à la DRH impacte en cascade l'organisation des services.

**Dans ses conditions, comment pouvons-nous effectuer correctement toutes nos missions ?**

Aujourd'hui l'UGD se retrouve à devoir travailler en « **mode dégradé** », et à devoir prioriser ses tâches : Une demande de TPT est-elle plus urgente que le contrôle du SFT ou bien encore qu'une saisie de grève ? **L'heure n'est plus aux effets d'annonces, mais à une prise en compte sérieuse par le Conseil de Paris en vue de (re) créer de bonnes conditions de travail auxquelles nous sommes tous attaché(e)s pour exercer Ce beau métier d'«Unité de Gestion Directe» !**

**A défaut nous craignons le pire pour la rentrée de septembre 2022 !**

section  
**Petite  
Enfance**

📞 : 06.29.12.02.48

✉ : supapfsu.pe@gmail.com

🌐 Blog : www.supap-fsu.org

✉ : 6, rue Ginier 75018 PARIS

📷 : @supapfupetiteenfance